36e ANNEE (4e SÉRIE) **No 21** 21 MAI 1914

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS........ **15 francs à l'Édition complète.** / **10 — à l'Édition partielle.**

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La fin chrétienne de Déroulède. — II. Occultisme : R. Steiner et Ed. Schuré. — III. Celtisme : *La Druidesse*, d'Edouard Schuré. — IV. Une romancière théosophe. — V. *L'Esclave et les Ombres*, de R. de Planhol. — VI. *Le Baptême de Pauline Ardel*. — VII. Le cas Aulard : méthodes modernes. — VIII. L'affaire Aulard : sabotage de documents. — IX. Documents sur l'histoire de la Compagnie de Jésus. — X. Pessimisme et folie : Maupassant. — XI. *Vivre la vie*. — XII. Type de Petit Chanteur ; — romans populaires ; — abbesses ; — S. Paul.

I. — Sur la fin de Déroulède (30 janvier 1914), MM. Jérôme et Jean Tharaud ont publié *(Revue de Paris*, 1er mars) un travail minutieux dont il faut retenir ce qui a trait aux sentiments chrétiens du grand poète patriote [1].

Déroulède avait toute sa vie été chrétien. Il l'était « comme on respire, et sans y prendre garde », nous dit-on. Il n'y prenait même pas assez garde, puisque son christianisme ne l'a arrêté devant aucun de ses nombreux duels. Son christianisme était d'aller régulièrement à la messe dimanches et fêtes, et de réciter de fois à autre un *Pater*, comme il l'a dit à Tolstoï. Mais il ne s'était pas confessé depuis l'âge de dix-huit ans ; et il en avait soixante-sept quand son mal devint assez grave, au cours de l'année 1913, pour inspirer des inquiétudes.

Sa sœur, depuis qu'il était malade, le pressait doucement de faire venir un prêtre : — « Mais, Jeannette, lui répondait-il, jamais notre mère ne m'a pressé ainsi lorsque j'étais blessé et que la gangrène s'était mise à mon bras ! »

Et Jeannette n'insistait pas, retenue autant par la crainte de lui rappeler trop durement la gravité de son état que par le sentiment que personne, pas même elle, n'avait rien obtenu de lui qu'il n'eût déjà résolu.

Cependant un sourd travail s'opérait dans son esprit. Le premier signe qui le révéla, fut ceci :

Une vieille amie était venue le voir. En sortant de chez lui, elle fut écrasée par une automobile. Quand on apprit ce malheur à Déroulède, il resta longtemps sans parole, puis dit à haute voix, comme s'adressant à lui-même :

— « On n'est pas maître de son heure... »

Quelques jours après, il apprenait que le Pape avait recommandé au clergé de Paris de prendre soin « que son noble fils Paul Déroulède mourût en bon catholique et qu'il le relevait des censures et excommunications qu'il avait encourues pour ses duels. »

A ce mot d'excommunication, le premier mouvement de Déroulède fut de sourire : il ne s'était jamais douté qu'il pût être excommunié !... Mais ensuite, l'idée que le Saint-Père se préoccupait de lui, le toucha infiniment. Lui, qui avait des inventions exquises, des trouvailles, des raffinements d'homme du monde et de poète pour prouver sa sympathie aux êtres qu'il aimait, il fut ému au fond

[1] Principales dates de sa vie : né à Paris 2 sept. 1846, neveu (par sa mère) d'Emile Augier ; études aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte ; fait son droit ensuite, pour faire quelque chose, mais sans viser à aucune carrière, étant affligé d'une fortune considérable ; donne quelques vers (en 1867) à la *Revue nationale*, puis (1869) un drame (en un acte et en vers) au Théâtre-Français, *Juan Strenner*. C'est la guerre de 1870 qui éveille en lui le patriote : il s'engage avec son frère aux chasseurs à pied ; blessé à Sedan ; prisonnier, interné à Breslau ; s'évade, revient en France prendre part aux campagnes de la Loire et de l'Est, puis au second siège de Paris. Nommé lieutenant, ses blessures l'obligent à quitter l'armée. Faute d'épée, il sert la France par la plume, et donne, en 1872, ces *Chants du soldat* qui ont porté sa renommée partout, dans tous les milieux ; fonde la Ligue des Patriotes ; est un des chefs les plus en vue du mouvement boulangiste, puis du nationalisme ; condamné par la Haute-Cour en 1900 (pour avoir essayé, lors des funérailles de Félix Faure, en février 1899, d'entraîner le général Roget à un coup de force contre l'Elysée) ; rentré d'exil en 1905, considère sa tâche comme finie et ne peut plus que prononcer périodiquement des discours patriotiques aux manifestations qu'il préside.

Son œuvre : après les *Chants du soldat*, publiés en 1872, *Nouveaux Chants du soldat*, 1875 ; — *L'Hetman*, drame en 5 actes, en vers, 1877 ; — *Pro Patria, stances*, 1878 ; — *La Moabite*, drame en 5 actes, en vers, 1880 ; — *Chants du soldat, Marches et sonneries*, 1881 ; — *De l'Education militaire*, 1882 ; — *La Défense nationale*, conférence, 1883 ; — *Monsieur le Hulan et les trois couleurs, conte de Noël*, 1884 ; — *Chants patriotiques*, 1882 ; — *Le Livre de la Ligue des Patriotes*, 1887 ; — *Refrains militaires*, 1888 ; — *Chants du paysan*, 1894 ; — *Messire Du Guesclin*, drame en 3 actes, en vers, 1895 ; — *La mort de Hoche*, drame en 5 actes, 1897 ; — *Poésies militaires*, 1896 ; — *Poètes de France*, 1900 ; — *Feuilles de route : Des bois de Verrières à la forteresse de Breslau*, 1907 ; — *Nouvelles Feuilles de route : De la forteresse de Breslau aux allées de Tourny*, 1907.

Une excellente anthologie de cette œuvre considérable a paru en 1909 : *Pages françaises*, de Paul Déroulède, in-12 de LX-400 p., 3 f. 50, Paris, Bloud (voir *Ami* 1909, p. 637).

Voir encore, sur la fin de Déroulède, un touchant article d'un de nos jeunes écrivains catholiques, M. Emile Poiteau, dans *Revue de Lille*, février ; et, du même, sur l'œuvre de Déroulède, de bonnes pages dans *Quelques Ecrivains de ce temps* (Paris, B. Grasset ; cf. *Ami* 1913, p. 958).

du cœur, que là-bas, dans son palais de Rome, le berger du grand troupeau catholique eût jeté les yeux sur son lit d'agonisant. C'est que les puissants de ce monde l'avaient si peu habitué à de ces délicatesses ! — « Je n'ai jamais rien fait, disait-il, qu'avec de petites gens, des commis, des ouvriers. » L'attention pontificale toucha ce qu'il y avait de plus profond chez lui : la simplicité du cœur ; et Pie X, en cette occasion, écrivent MM. Tharaud, a montré qu'il était « un homme qui devinait les âmes. »

A quelques jours de là, Mgr Marbeau, évêque de Meaux, vint le voir. Déroulède le connaissait depuis longtemps (Mgr Marbeau, avant d'être évêque, fut curé de Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris) ; il aimait ses manières franches, décidées, et comme d'un soldat.

— Il faut vous confesser, dit l'évêque.

— Me confesser, Monseigneur ! Mais cela est très délicat ! Il y a quelque cinquante ans que ça ne m'est pas arrivé ; et ce n'est pas au moment où je peux avoir besoin de Dieu que je vais l'appeler à mon aide. Il y aurait de l'indécence à cela ! Dieu n'est pas marchand de pilules !... Et puis enfin qu'est-ce qu'un péché ? Il faudrait un peu nous entendre. Ce qui est un péché pour vous ne l'est peut-être pas pour moi. Si j'ai des péchés sur la conscience, ce sont les péchés d'un soldat ; et je puis vous dire comme Dunois : — « J'ai tout fait, Monseigneur, sauf tuer, voler et violer. »

Mgr Marbeau savait que l'homme qu'il avait devant lui n'était pas un pécheur endurci... Quand il sortit de la chambre du malade, celui-ci avait reçu l'absolution.

Mais l'absolution ne comble pas automatiquement toutes les lacunes d'une instruction religieuse trop longtemps négligée. La semaine suivante, Mgr Marbeau étant revenu avec l'intention de donner la Communion à son pénitent :

— Oh ! Monseigneur, s'écria Déroulède, vous outrepassez nos conventions ! Il n'avait pas été question de cela dans notre dernier entretien.

— Voulez-vous faire attendre Dieu ? repartit l'évêque.

— Mais, riposta Déroulède, c'est peut-être Dieu qui veut me faire attendre ! Sans doute ne m'a-t-il pas suffisamment abattu, humilié. J'ai encore assez de fierté pour ne pas renoncer à mes idées.

— Et quelles idées, mon cher ami ? interrogea le prélat.

Et Déroulède d'exposer alors ses préjugés contre la résurrection de la chair, « vieille idée égyptienne », dit-il, contre l'éternité des peines... Il discute longtemps ; et Mgr Marbeau se retire cette fois sans avoir rien obtenu.

Mais un Déroulède ne résiste pas longtemps à l'appel de Dieu. La semaine suivante (semaine de Noël 1913), il se rendait, et l'annonçait ainsi à ses amis Tharaud :

— Il faut en finir ! Voilà dix mois que je ne sers plus à rien... J'ai dit à Dieu : je me rends s'il faut se rendre. Hier soir, j'ai reçu l'Extrême-Onction. J'ai été violemment ému. Cela m'a rappelé tous les miens que j'ai vu mourir.

Quel travail s'était opéré dans son esprit ? Voici ce que ses amis ont recueilli, ce jour-là, de ses lèvres :

— Jusqu'à ces derniers temps, je n'ai songé qu'à être un homme en possession de lui-même, et à maintenir l'attitude que j'ai toujours eue dans la vie, l'indifférence au danger. Mais je le vois bien aujourd'hui, c'est peu de chose que d'affronter paisiblement la mort. Une autre forme du courage consiste, non pas à la défier, mais à y arrêter son esprit, à y réfléchir, à y rêver... Ces derniers jours j'y ai beaucoup rêvé.

A partir de ce moment, un homme nouveau parut en lui, un homme qui ne pensait qu'à son âme. Et comme on lui parlait encore de médecine et de médecins : — « Ah ! dit-il, je n'ai confiance qu'en Dieu. »

Cependant il avait hâte de partir pour Nice, pour sa villa du Roc-Fleuri. Il ne voulait pas mourir à Paris ; il ne voulait pas marquer, pour sa sœur bien-aimée, d'un éternel signe de deuil l'appartement qu'il avait installé pour elle avec tant de soin et de tendresse. Les médecins étaient persuadés qu'il ne résisterait pas aux fatigues d'un pareil voyage; mais il n'avait jamais écouté les médecins, et sa résolution était prise. Non seulement il partira pour Nice ; mais le voici qui aux fatigues du voyage va ajouter une fatigue nouvelle et que le programme n'avait point prévue.

La veille de son départ, il fait demander à l'archevêque de Paris s'il est permis d'entrer en civière dans une église : il se proposait d'aller entendre une messe à Notre-Dame avant de prendre le train, et craignait de ne pouvoir se tenir sur ses béquilles. L'archevêque lui fait répondre qu'il n'y a aucun obstacle à la chose, et s'informe à son tour si Déroulède pense communier. On lui dit qu'il en serait heureux, mais qu'il ne sait s'il pourra remplir toutes les conditions nécessaires.

Le lendemain, à six heures du matin, par un froid glacial, une voiture d'ambulance s'arrêtait devant Notre-Dame. Des porteurs en sortent une civière sur laquelle est étendu Déroulède. Arrivé sous le porche, il déclare qu'il ne se laissera pas porter plus loin et qu'il entend entrer sur ses jambes à la cathédrale.

Au milieu de la nef, l'archiprêtre vient à sa rencontre, et, marchant doucement à ses côtés, lui demande s'il veut recevoir la communion. Avec une humilité d'enfant, Déroulède répond qu'il l'aurait reçue volontiers, mais que l'impatience de son mal lui a arraché un juron cette nuit même. Mais l'archiprêtre, les larmes aux yeux devant tant de candeur unie à tant de courage, le rassure et lui dit que le cardinal a levé tous les obstacles, puis, tout en marchant, lui donne l'absolution.

C'est à l'autel de la Vierge (derrière le maître-autel) qu'il devait entendre la messe. Il voulut l'entendre debout, sur ses béquilles. Il ne voulait pas faire moins pour cette patrie de l'âme, vers laquelle depuis quelques jours se tendaient toutes ses pensées, qu'il n'avait fait quelques semaines auparavant, lors de l'anniversaire de Champigny

(2 décembre)[1], pour la patrie terrestre qu'il allait abandonner.

Il communia. L'émotion acheva de lui retirer ce qui lui restait de forces. C'est couché sur sa litière qu'il dut refaire le chemin qu'il avait fait sur ses béquilles dans la vaste nef déserte, où ne retentissaient que les sonneries des messes qui se célébraient dans les chapelles.

Au sortir de Notre-Dame, il prit le train pour Nice. Le voyage se passa mieux qu'on n'eût osé l'espérer. Le dimanche qui suivit son arrivée à Nice, il se fit conduire à l'église du Port, à la messe à l'issue de laquelle on devait bénir une statue de son patron S. Paul (œuvre de son ami, le sculpteur Lucien Pallez) qu'il offrait en ex-voto pour remercier Dieu de son heureux voyage.

Ce fut sa dernière sortie. Près de lui, clairons à la main, une Société de gymnastes niçois attendait pour sonner aux champs l'Elévation. Sa sœur, qui savait que tout bruit lui était insupportable, voulut prier les clairons de se taire. Mais lui, vivement : « Non, non ! Allez, mes amis ! La musique militaire n'a jamais fait de mal à personne. »

Il ne put assister à la fin de la cérémonie. On dut le ramener à sa villa en grande hâte, presque évanoui. Ses jambes le faisaient terriblement souffrir. La gangrène s'y était mise. Le médecin déclara que désormais tout espoir était perdu.

Dans la nuit du 29 au 30 janvier, vers minuit, ses souffrances devinrent intolérables. Le docteur Dœlnitz accourut. Le malade avait perdu connaissance. Après deux heures d'évanouissement, des piqûres d'huile camphrée le font revenir à lui. Il ouvre les yeux, voit sa sœur, ses amis, mademoiselle Chevé, Pallez, Rolland, et tous ses domestiques, en pleurs autour de lui : — « Il me semble, dit-il, que je viens d'avoir une crise. » Toute la science médicale n'aboutit alors qu'à lui faire entrevoir, dans un éclair de lucidité, que c'en est fait et qu'il va mourir. Presque aussitôt le voile se reforme : — « Ah ! je n'y vois plus ! » Sa sœur se jette sur lui, l'entoure de ses bras, comme pour le retenir à la vie : — « Paul, m'entends-tu ? » lui crie-t-elle. Il reconnaît sa voix, se soulève légèrement et avance les lèvres comme pour l'embrasser. Mais sa tête retombe aussitôt sur l'oreiller. Il avait cessé de vivre.

II. — Des lecteurs souvent nous demandent où se documenter sur la théosophie et autres sciences occultes. Ce sont là choses qui sévissent et exercent leurs ravages non seulement en milieux maçonniques, mais aussi en des âmes honnêtes et tourmentées d'aspirations dont elles ont tort de ne pas chercher le terme là où il est. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de rencontrer, nous dit-on, des victimes de la théosophie parmi les officiers de marine.

A nos confrères qui voudront s'éclairer là-dessus, — s'éclairer est une manière de dire, car il n'y a rien de plus confus, de plus « occulte » que toutes ces histoires, — donc à qui veut se tenir au courant, nous signalons la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, dans sa *Partie judéo-occultiste* qui paraît le 5 de chaque mois (par fascicules qui sont quelquefois de 2 à 300 p. gr. in-8, Paris, boulevard Malesherbes, 96)[1]. Il y a là un Index occultiste ou « Compte rendu des sciences occultes » qui est rédigé du point de vue catholique et qui vous aidera à voir quelque chose dans ce monde protéiforme de l'occultisme. Il y en a pour tous les goûts, dans ce fourmillement de sectes et de doctrines. Il y a des niaiseries et il y a des aspirations d'une certaine élévation ; il y a des ignominies et il y a des soucis de moralité ; il y a du sectarisme (c'est bien ce qui semble dominer, et de beaucoup), et il y a aussi des bonnes fois relatives.

Qu'est-ce qu'il y a à la base de l'occultisme ?

C'est l'un d'eux qui va nous le dire, Rudolf Steiner (le plus qualifié des occultistes allemands : présenté déjà ici, *Ami* 1909, p. 363), dans sa *Science occulte* (dont il a donné l'an dernier une IVe édition allemande remaniée et qui vient de paraître en traduction française, in-12 de 380 p., 3 f. 50, Paris, Perrin).

Tout l'occultisme repose sur deux idées :

1° qu'il existe derrière le monde visible un monde invisible qui au début demeure caché aux sens et à l'entendement lié aux données de ces sens ; mais

2° que *l'homme peut développer en lui des facultés latentes* grâce auxquelles il aura accès dans ce monde invisible.

Sur la première idée, l'occultisme a aisément gain de cause : il lui est aisé de montrer que les énigmes du monde physique ne sauraient être résolues par la simple étude des faits de ce monde, quelle que soit la perfection qu'atteigne un jour cette science ; que les phénomènes visibles exigent, par leur nature, l'intervention de forces occultes (c.-à-d. qui ne sont pas visibles) ; que, si l'on ne voit pas cela, c'est qu'on ferme les yeux aux problèmes qui s'imposent de toutes parts.

C'est bien dans ce même sens que M. Schuré se présente à nous[2], non comme philosophe de pro-

[1] Il aurait été heureux de mourir ce jour-là à Champigny ; et il est sûr que ce voyage constituait une imprudence qui eût pu devenir mortelle. Il dit à son médecin en partant : — « Si j'ai la chance d'avoir une syncope, pas de gilet déboutonné, pas de traction sur la langue, f...-moi la paix éternelle ! » — Oui ; mais à ce moment-là il n'était pas encore revenu à Dieu ; et Dieu, qui lui réservait la paix éternelle, voulut lui laisser le temps de la conquérir. — M. Tharaud note, en racontant cette dernière messe de Notre-Dame : — « Je ne doute pas qu'ici encore (à Notre-Dame), comme le jour de Champigny, il espérait demeurer sur la place. »

[1] A la suite de polémiques suscitées par une petite Revue *(La Bastille)*, M. Jouin, curé de St-Augustin à Paris, a écrit au directeur de la *Revue Internationale*, M. Charles Nicoullaud, son « cher ami », une longue lettre (n° du 5 fév., p. 205-216) où nous lisons :

« Il est exact que je suis le *fondateur* de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, ce qui ne contredit en quoi que ce soit nos dispositions particulières au sujet de la direction et de la rédaction de ce périodique. Au reste, une note, reproduite dans tous les nos, laisse à chaque auteur la responsabilité de ses articles, cela suffit... En attendant, il est souhaitable que *La Bastille* cesse de faire de nous des latomisés, des taxilisés et des diabolisés. Vous avez relevé le gant, cher ami, il est en bonnes mains. Fidèlement vôtre. E. JOUIN. »

[2] Voir *Edouard Schuré, son œuvre et sa pensée*, Etude précédée de la « Confession philosophique » d'Ed. Schuré, par

fession, mais plutôt en « poète altéré de la Beauté éternelle » : poète que la révolte contre les laideurs du monde contemporain et contre le poids mortel dont le matérialisme écrase les intelligences a forcé de bonne heure à réfléchir sur les derniers problèmes :

> Au risque de m'isoler complètement, j'ai repoussé de toute mon énergie et combattu sans crainte la mentalité, la littérature et les mœurs dont les maîtres du jour nous ont dotés. Pendant mes plus belles années, je n'ai vécu que de mes inspirations profondes et de ma vie intérieure, persuadé que les sages et les poètes d'antan, qui affirmaient la réalité suprême de l'Ame et du Divin, avaient raison contre les sceptiques et les négateurs d'aujourd'hui. J'en fus récompensé, car l'*expérience* de ma vie entière me donna la certitude de cet au-delà, de cet univers invisible et transcendant, que repousse la science d'aujourd'hui et sans lequel l'univers visible serait inconcevable.

Avec ce mot d'*expérience,* nous voici à la seconde idée fondamentale de l'occultisme : c'est à savoir que c'est par ses seules forces, par sa seule expérience, que l'homme peut et doit atteindre la science de tous ces problèmes de l'au-delà, c.-à-d. par le développement en lui de ces *facultés latentes* dont parle Steiner... Direz-vous que ce sera alors l'anarchie complète de la pensée et qu'il ne faut pas venir nous parler de « science » occulte ? Mais, riposte Steiner, vous oubliez « l'élément commun, qui existe chez tous les hommes » : — « Il est vrai, poursuit-il, que chacun *doit* trouver *en soi-même* les moyens de percevoir les réalités supérieures ; mais c'est un fait, que *tous* les hommes qui se sont avancés assez loin en arrivent à professer les mêmes idées sur ces sujets. » Voilà un *fait* qui n'est guère constaté par l'histoire, et nous manquons sans doute de « facultés latentes » pour le percevoir ; et quant à ce principe, que chacun *doit* trouver *en soi-même*, etc., nous voici au plus pur et au plus absolu subjectivisme religieux, et voici par où, dès le début, l'occultisme est la négation radicale de la révélation divine.

M. Schuré et M. Steiner, frères en occultisme, ne parlent d'ailleurs pas la même langue. M. Schuré parle en poète ; M. Steiner en professeur allemand. M. Schuré chante l'*Intuition,* la *Voyance* et l'*Inspiration,* « routes uniques pour atteindre les vérités centrales ». Il est un devin. Ses œuvres sont le résultat d' « intuitions foudroyantes » ; il les a tirées des « troubles » et des « orages » de sa pensée. Il écrit : — « Si j'ai réussi à cristalliser quelques-uns de mes rêves les plus chers, ils sont tous sortis d'un profond abîme et d'un bouillonnement continu comme celui de la mer. » Voilà qui peut nous promettre certaine poésie, mais qui, comme art d'arriver au vrai, ne laisse pas d'être inquiétant. C'est dans ce « bouillonnement continu », comme dans un creuset, que M. Schuré jette toutes les religions, les dégageant toutes, comme d'une gangue, de leur histoire extérieure ou apparente (c.-à-d. des dogmes ou mythes que l'on présente au populaire), pour n'en retenir que l'histoire intérieure, ésotérique, la doctrine secrète qui s'enveloppe dans le symbole des mystères et que possèdent les seuls Initiés et qui doit réaliser l'unité du monde humain : car, si cette unité religieuse de l'humanité n'existe pas, si les religions jusqu'aujourd'hui ne semblent pas concorder, c'est seulement par leurs dogmes et mythes populaires ; mais, quant à leur idée profonde, ésotérique, elle est partout la même et constitue la vérité primordiale. Voir l'exposé « bouillonnant » qu'il a donné de cet étrange syncrétisme dans un de ses derniers livres, *L'Evolution divine : Du Sphinx au Christ* (étudié *Ami* 1912, p. 937-8).

M. Steiner procède avec moins de poésie, et plus de méthode, — ou de lourdeur. Il applique d'abord le postulat occultiste à l'être humain lui-même. Dans l'être humain, il y a ce que l'on voit, et il y a ce que l'on ne voit pas, « une réalité cachée derrière les phénomènes accessibles aux sens extérieurs et à l'entendement qui élabore leurs données. »

Ce que l'on voit, c'est *le corps physique,* ou minéral, c.-à-d. composé d'éléments que les minéraux nous présentent sous une forme identique.

Ce que l'on ne voit pas, c'est le corps n° 2, ou *corps éthérique* (appelé corps *vital* ou corps *dynamique) :* entendez, sous ce nom d'éther, dans le lexique occultiste, l'élément, invisible à la perception extérieure autrement que dans ses effets, qui maintient en une forme définie l'ensemble des matériaux d'essence minérale dont est composé le corps physique. Ce corps éthérique offre aux yeux du « clairvoyant » une réalité plus intense que le corps physique. Il représente un deuxième organisme de l'être humain. Il pénètre de toutes parts le corps physique, dont il faut le regarder quasi comme l'architecte. Tous les organes physiques sont maintenus dans leur forme et dans leur structure grâce aux courants et aux mouvements du corps éthérique : au cœur physique correspond un cœur éthérique, au cerveau physique un cerveau éthérique ; etc. Tout ce qui vit, possède un corps éthérique ; et ainsi, de même que le corps physique est commun à l'homme et aux minéraux, de même le corps éthérique est commun à l'homme et aux végétaux.

Ce que l'on ne voit pas, c'est le corps n° 3, ou *corps astral* (appelé encore corps animique, corps psychique, corps émotionnel) : de même que c'est le corps éthérique qui, en pénétrant le corps physique, lui conserve sa forme, de même c'est le corps astral[1] qui, en illuminant le corps éthérique (à l'état

Alphonse Roux et Robert Veyssié, in-12 de LV-254 p., 3 f. 50, Paris, Perrin. — Sur l'œuvre antérieure de Schuré, voir *Ami* 1905, p. 186 ; 1908, p. 95 et 499 ; 1909, p. 362 ; 1912, p. 937 ; — article de M. André Beaunier dans *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1914.

[1] Cet adjectif *astral* dont l'occultisme fait une forte consommation (corps astral, forces astrales, voyages en astral, etc.), n'a pas du tout la signification que certaines écoles prétendent lui attribuer. Ce sont des désignations qui proviennent de termes astrologiques, employés par les anciens et arrivés à nous par tradition, mais mal compris et plus mal interprétés encore par les occultistes, les théosophes et les théurges modernes : corps astral, chez les anciens, désignait, pour les

de veille, mais non plus à l'état de sommeil), crée en lui la lumière de la conscience. Ce corps astral est commun à l'homme et aux animaux : les plantes ne l'ont pas, c'est pourquoi elles sont plongées dans un sommeil éternel.

C'est ensuite l'élément n° 4, ou le *Moi* humain, invisible comme les éléments n°s 2 et 3, mais révélé à l'occultiste par le développement en nous de passions et de désirs qui dépassent le cercle des expériences organiques d'où le pur animal ne saurait sortir. Le corps astral crée en nous la conscience; le Moi humain crée la mémoire. Avec le corps astral nous n'aurions que des sensations successives, sans rien qui en conserve la mémoire ; avec le Moi humain nous avons « une réalité *permanente* dans cet écoulement de phénomènes. »

Ici, au Moi humain, commence ce qui est du domaine de l'âme, dont l'activité extérieure s'étage en un triple organisme : âme-*sensibilité*, âme-*raison* ou entendement, âme-*conscience*.

A l'âme-conscience commence l'activité intérieure du Moi : une réalité cachée pénètre pour ainsi dire nue et sans voiles dans le sanctuaire intérieur de l'âme, où elle apparaît comme une goutte détachée de l'océan de l'universelle réalité originelle : elle n'est pas Dieu, mais elle est « de même essence que Dieu : ... le Moi est à Dieu dans le même rapport que la goutte d'eau et l'océan » ... Nous voguons en plein panthéisme. — « Cette réalité qui comme une goutte d'eau pénètre dans l'âme-conscience, l'occultisme la nomme *Esprit*. Ainsi l'âme-conscience est reliée à l'Esprit, ou réalité cachée de toute manifestation. » Et pour saisir l'Esprit en toutes choses, procéder de la même manière que pour saisir le Moi dans l'âme-conscience : d'où, de nouveau, une ascension à triple étage : le *Moi-Spirituel* (l'organisme que la théosophie désigne par le mot oriental *Manas)*, l'*Esprit de Vie* (en théosophie, *Buddhi)*, et l'*Homme-Esprit* (en théosophie, *Atma)*.

Donc, trois étages d'organismes dans l'être humain : 1° organismes *corporels :* corps physique, corps éthérique, corps astral ; 2° organismes *psychiques :* les âmes-sensibilité, raison et conscience ; 3° organismes *spirituels :* le Moi-Spirituel, l'Esprit de Vie et l'Homme-Esprit : — en tout, *neuf* organismes, que d'autres réduisent à *sept,* par fusion de l'âme-sensibilité avec le corps astral et de l'âme-conscience avec le Moi-Spirituel, le nom de Moi *sine addito* se trouvant ainsi réservé à l'âme-raison.

En route maintenant vers l'initiation, en sept étapes, dont nous nous bornons à donner l'énumération : 1° l'*Etude* de l'occultisme, au moyen des forces logiques évoluées dans le monde physique ; 2° l'acquisition de la *connaissance imaginative ;* 3° la *lecture de l'écriture cachée* qui correspond à l'inspiration ; 4° le *travail par la pierre philosophale*, qui correspond à l'intuition ; 5° la connaissance des *Correspondances entre le macrocosme et le microcosme ;* 6° l'*Union avec le macrocosme ;* 7° la *Béatitude en Dieu*, état qu'il n'est « ni possible ni utile » de décrire : « il implique des expériences qu'aucune parole humaine ne saurait exprimer. »

Je n'entre pas dans le détail de toutes ces étapes. La route serait longue, et fastidieuse, et semée d'écueils de diverse nature. Beaucoup de poésie tout le long du chemin, une poésie que l'on flaire malsaine et qui l'est. A voir de près ces fioritures, on reconnaît les symboles du paganisme remaniés à la moderne par de purs manichéens : le temple nouveau est construit de toutes pièces avec les débris des croyances mythiques d'autrefois et des hérésies démodées.

Nouvelle religion, alors ? Eh non ! Steiner (qui est juif) s'en défend, et déclare formellement que la Théosophie, pas plus que l'Anthroposophie, n'est une religion ; qu'elle plane au-dessus de *toutes* les religions pour les réconcilier, les unir et les confondre dans des *sphères plus hautes*. Il y a du vrai là-dedans, une vérité terrible. Ce n'est pas une religion en effet, c'est l'irréligion érigée en système : la Foi ne suffit pas, proclame Steiner ; le but de la Théosophie est précisément de remplacer la Foi.

Les théosophes, les amateurs de théosophie ont-ils tous conscience de cette fin antireligieuse de la théosophie ? Evidemment non. Il y a parmi eux des naïfs, de même qu'il y en eut beaucoup parmi les adeptes de la Maçonnerie au XVIIIe siècle ; et on se garde de leur révéler les ultimes arcanes dès le début de l'initiation. Il y a des âmes droites, incontestablement, qui n'ont jamais connu la vérité et qui trouvent à tromper un instant au moins par cette marchandise frelatée leur appétit de surnaturel. Et il y a les snobs, qui sont en très grand nombre, surtout dans le monde féminin, comme le notait récemment M. Kuentz *(Revue Int. des Soc. Secrètes,* 5 janvier 1914) :

> La Théosophie, écrit R. Kuentz, est le Touring-Club des belles âmes, des grands esprits, des féminités intelligentes. C'est le quiétisme des salons d'aujourd'hui, c'est le *grec* de nos précieuses, c'est l'Encyclopédie de nos femmes savantes : c'est la mentalité supérieure de l'époque. Et c'est le supplément des âmes vraiment religieuses, le Code de la spiritualité.

Mais, snobisme ou essai sincère, ce sont des choses avec lesquelles on ne joue pas impunément : on n'en sort pas sans dommage pour sa foi, ni pour la morale, ni pour la raison elle-même. La théosophie prétend provoquer en nous l'éclosion de sens nouveaux qui nous permettent de brûler les étapes du « perfectionnement intégral. » De ces sens nouveaux, le mieux est de ne rien dire ici ; mais ce que l'on brûle sûrement, c'est la raison :

initiés, le thème astrologique de nativité, c.-à-d. l'état exact astronomique du ciel au moment de la naissance pour le lieu où elle se produit *(Revue Int. des Sociétés secrètes*, 5 fév. 1914). — Cf. R. Steiner : — « Pendant que l'homme physique est en quelque sorte un membre de la terre, le corps astral appartient à des mondes qui contiennent d'autres planètes que notre terre. C'est pour consacrer cette vérité d'après laquelle l'homme vit pendant le sommeil dans le monde des astres, que l'occultisme appelle *astral* l'élément humain qui séjourne dans ce milieu pendant le sommeil pour y puiser des forces neuves. »

on perd, à ces pratiques de la théosophie (comme aux pratiques du spiritisme et de toutes les pseudo-mystiques), non seulement la faculté de vouloir, mais aussi, en partie ou totalement, la faculté de juger. Nombre de nos confrères du saint ministère ont pu constater des détraquements intellectuels dont l'origine est là. Et même chez des esprits de la plus grande distinction et d'une immense culture (comme M. Schuré), il se produit des éclipses, des obscurités étranges auxquelles on ne voit pas d'autre explication.

III. — M. Schuré, il y a vingt-cinq ou trente ans, nous donnait des choses exquises : ses *Grandes Légendes de France* sont pleines de pages qui feraient merveille dans nos anthologies. Comment en est-il arrivé à écrire ce *Du Sphinx au Christ* qui lui a attiré des rires d'ailleurs superficiels et fort peu intelligents ? Il est né protestant ; il n'a jamais connu la vérité : c'est une excuse que d'autres n'ont pas. Fort heureusement l'idéologie occultiste n'a pas entamé en lui l'amour de la France : c'est peut-être par là que lui viendra la lumière. Il a publié cette année *La Druidesse* (in-12 de 244 p., 3 f. 50, Paris, Perrin), drame d'une simplicité et d'une grandeur de légende, qui se déroule dans un cadre historique d'une réalité et d'une vie intenses. C'est le tableau de la dernière lutte de la Gaule contre Rome, sous Vespasien. Il a mis, en avant du drame lui-même, une longue introduction (en 60 pages) sur *le Réveil de l'âme celtique*.

Ici encore il vaticine (on dirait qu'il ne puisse plus écrire sans vaticiner) ; il nous annonce (et c'est lui qui souligne) que « *l'idée celtique tend à devenir le principe cristallisateur des autres éléments de la race et de la tradition.* »

De ce réveil du celtisme, il fait honneur à Chateaubriand d'abord, qui le premier a découvert « notre arcane national, » le celtisme ; — puis à M. de la Villemarqué, gentilhomme breton à qui l'on doit le *Barzaz-Breiz,* recueil de poésies populaires (seulement M. de la Villemarqué, quand il croyait recueillir, au fond il inventait, ce qui, paraît-il, est l'écueil du folklorisme : le peuple ne travaille pas beaucoup au folklore ; le folkloriste, énormément) ; — puis à Renan, qui a donné comme caractéristiques de la poésie des races celtiques le sentiment direct et spontané des forces de la nature, le sentiment courtois et tendre de l'amour, la délicatesse d'un culte consacré aux femmes : autant de perles fines auxquelles M. Schuré ajoute le prophétisme « qui s'inspire tour à tour ou à la fois des abîmes ténébreux de la nature et des effulgurations d'un monde surhumain » ; — enfin Henri Gaidoz fonde la *Revue celtique ;* d'Arbois de Jubainville publie les trois volumes de *La mythologie, la littérature et l'épopée celtiques ;* M. Camille Jullian, son *Histoire de la Gaule ;* M. Ch. Le Goffic, ses poèmes ; M. Anatole Le Braz, ses romans de Bretagne ... — Oui ; mais tout cela ce sont de beaux livres, qui attestent sans doute l'intérêt pris par des érudits éminents aux choses celtiques, mais rien de plus...

D'autres écrivains encore sont cités par M. Schuré : M. Philéas Lebesgue, introduction à *Six lais d'amour* de Marie de France ; M. Jacques Reboul, *Sous le Chêne celtique* (Paris, Sansot). ... Oui ; ceux-ci vaticinent, comme M. Schuré ; mais ensuite ? M. Lebesgue affirme bien que c'est le Celtisme qui, en Angleterre et en France, « fut l'élément fécondateur par excellence, et tout ce qui fut fait de généreux dans les deux pays est parvenu de lui... Le libre esprit celtique, âme de la vraie chevalerie et *de la France elle-même.* » Et M. Reboul de même : — « Le Celtisme nous fournit *la seule méthode efficace de compréhension nationale,* pour le passé et pour le présent ; — pour l'avenir, c'est *l'unique force libre de fécondation.* Elle est infinie dans sa forme et infiniment puissante dans son rôle parce qu'elle se renouvelle en elle-même comme la race. C'est mieux qu'une doctrine, une matrice d'activité généreuse. Le Celtisme c'est *simplement la France à la plus haute puissance,* la France au delà de l'histoire. »

Admettons cela, et que le Celtisme c'est la France ; et saluons dans ces pages, souvent très belles, du *Réveil de l'âme celtique* une poussée de cet esprit de renouveau qui se révèle partout. Jusqu'en Jeanne d'Arc M. Schuré reconnaît « une résurrection et une transfiguration de l'antique druidesse sous la forme d'une héroïne chrétienne, librement inspirée. » Laissons ce druidisme ; ce ne sont que des mots, en somme, qui recouvrent ce qu'il y a de plus clair et de plus chaud dans l'âme de M. Schuré : l'amour de son pays.

M. Roux nous raconte (p. 45) qu'en 1870, après nos premiers revers, Wagner, alors à Lucerne, écrivait à Schuré : — « Maintenant votre place n'est plus à Paris ; venez avec nous en Allemagne. » Voilà bien, dans cette phrase monumentale, tout le tact du Teuton, qui n'a jamais rien entendu à l'âme française : ce que Wagner disait ce jour-là, c'est ce que ses congénères ont tous cru pouvoir répéter à l'Alsace, sans plus. — Schuré, qui était Alsacien, se contenta de répondre : — « Ne discutons pas les questions de sentiment : plus que jamais, je suis Français. » Schuré a continué à admirer Wagner ; c'est même à lui qu'est due essentiellement la révélation, à la France, de l'œuvre wagnérienne. Mais il a écrit et spécifié (dans le *Guide musical,* en 1900) :

Jamais je n'aurais pu devenir pour Wagner un de ces disciples qui ne voient rien au delà ni en dehors de lui, et qui jurent *in verba magistri.* A cette opposition fondée dans ma nature vient se joindre un antagonisme provenant de ma nationalité. Ce n'est pas en vain que le grand musicien saxon est sorti de la race des Witikind, des Luther et des Lessing. Comme poète et comme musicien, Wagner fut le plus universel des artistes ; comme homme et comme penseur, ce fut un Teuton obstiné... Quant à moi, Alsacien de naissance et Français de cœur, j'eus dès ma première jeunesse une vive admiration et une foi ardente dans l'intuition profonde et dans la grande sympathie du génie celtique,

qui, par delà toutes les bornes nationales, pressent ainsi et embrasse l'humanité. (Ici encore, comme plus haut, M. Schuré fait au celtisme honneur d'un sentiment d'universalisme qui est proprement d'origine chrétienne et que la France, pays des Celtes, tient du christianisme et qu'elle a seulement su s'assimiler un peu mieux que ne l'a fait l'exclusivisme farouche de nos voisins d'Outre-Rhin).

IV. — La première fois que nous avons eu à parler ici de la théosophie, nous signalions, comme type de roman théosophique, le *Sur la Branche* de Pierre de Coulevain *(Ami* 1905, p. 477-8). Pierre de Coulevain est morte l'hiver dernier (pseudonyme littéraire de M^lle^ Favre, protestante, qui, dans les intervalles de ses nombreux voyages, vivait à Lausanne). Elle a laissé en mourant une nouvelle œuvre, qui peut passer sans doute pour son testament philosophique et théosophique, *Le Roman Merveilleux* (in-12 de 412 p., 3 f. 50, Paris, C. Lévy). C'était une écrivain d'un talent très fin, très nuancé, très délicat, très enveloppant. Son *Sur la Branche* a été très lu, en milieux féminins surtout, en milieux dits honnêtes, ou pieux même, qui n'y ont pas *vu* de mal, ce qui ne veut pas dire que cela ne leur ait pas fait de mal, bien au contraire. Nous espérons bien que pas une âme baptisée, même féminine, ne sera assez dénuée de sens moral pour ne pas bondir d'un sursaut de révolte devant les négations, cette fois audacieuses, de ce récit. Récit, ou plutôt suite de récits, et comme un journal des impressions de l'auteur : elle y parle surtout d'elle-même, d'histoires qui lui furent personnelles et d'aventures dont elle fut témoin. C'est la négation absolue du surnaturel. Le surnaturel, c'est l'Eglise qui l'a inventé de toutes pièces (p. 278). La seule excuse de l'Eglise, c'est le déterminisme : la liberté humaine n'existe pas, pas plus pour l'Eglise que pour le plus humble de nous. Donc pas de culpabilité. Jésus, lui aussi, savait bien qu'il faisait la volonté de son Père et non la sienne (p. 62). Pas d'immortalité ni de ciel, mais des réincarnations. La religion : effet déterminé, lui aussi, de la « force psychique qui attire l'homme vers Dieu », du « magnétisme divin », force qui « agit sur l'âme humaine comme les autres (forces de l'Univers) agissent sur l'Océan et sur la Terre même » (p. 201). Etc., etc.

Elle dit, dans son Avant-propos : — « Jusqu'à présent, j'ai tourné autour des grandes questions ; cette fois-ci, je les aborderai franchement. » Très franchement en effet. Au surplus, ce n'est pas elle qui parle ici, ni qui est libre de parler ou de ne parler pas, puisque tout est déterminisme. *Le Roman Merveilleux* n'est pas « un de ceux qu'enfante le cerveau humain ; c'est celui que les Puissances divines élaborent dans les profondeurs de l'Infini... »

Voilà un livre qui, comme les précédents volumes de la même auteur, sera malheureusement très lu en milieux selects et dont il fallait par conséquent dire un mot à nos confrères. Il est clair qu'il tombe sous les règles de l'Index, étant *ex professo contra fidem.*

V. — Un autre recueil de récits nous arrive d'un auteur qui paraît très jeune et plein de généreuses intentions. C'est intitulé : *L'Esclave et les Ombres,* par René de Planhol (in-12 de 250 p., 3 f. 50, Paris, Georges Crès). C'est d'une écriture joliment distinguée, très fluide, un peu trop même : on y aimerait un peu plus d'ossature et d'articulation. Un certain vague plane sur cette dizaine de récits : M. André Beaunier, dans une caressante préface, le félicite presque de ne pas conclure, de ne pas se dépêcher de conclure, d'éviter la hâte qui chez d'autres dénote une intrépidité imprudente. Oui. Sans doute. Notre jeune auteur conclura. Il conclura pour le christianisme. Et l'on sent que dans son for interne il a conclu déjà. Mais pourquoi ne pas le dire plus nettement ? On sent que sous ces récits circule une pensée chrétienne, une pensée peut-être même d'apologétique. Mais alors, que cette pensée se montre ! Autrement, nous aimerions mieux des contes mythologiques, absolument et carrément mythologiques. Ce récit, par exemple, intitulé *Le retour des dieux :* il est manifeste que l'auteur, en l'écrivant, songe au retour qui s'opère vers Dieu dans nos milieux cultivés d'aujourd'hui ; mais pourquoi allégoriser ainsi une pensée qui se ferait bien mieux agréer sans voiles ? Il y a des jours sur « l'unanime misère de la pitoyable vie », sur l'inconstance fatale de toutes les amours, sur le mutisme de la science en face de certains problèmes, mais des jours encore bien crépusculaires. Au dernier de ces récits seulement, une aube déjà claire se met à luire : c'est la prière du petit Loïc, élevé dans un monastère et tout tremblant ensuite aux premiers appels de la « Sirène » :

> Mon Dieu, mon orgueil mérite d'être châtié sans doute... Dans ce monastère où votre miséricorde me préservait du monde, les tentations ne m'assaillaient point et j'imaginais, présomptueux, qu'elles avaient peur de moi. Je me voyais semblable à ces saints qui, dès cette vie, possèdent les réalités éternelles.
>
> Je le comprends, ô mon Dieu ! Il faut, pour que l'esprit triomphe de la chair, une volonté péniblement exercée aux combats, une âme qui humblement quête votre grâce, un cœur qui, distrait des illusions, ait appris à mettre dans vous son amour et sa joie.
>
> Mais vous ne m'abandonnerez pas... Aidez, ô mon Dieu, mon initiation douloureuse.

VI. — M. Emile Baumann a donné au *Correspondant* l'hiver dernier et vient de publier en volume un nouveau récit, *Le Baptême de Pauline Ardel* (in-12 de de 354 p., 3 f. 50, Paris, B. Grasset). M. E. Baumann est un de nos grands écrivains chrétiens d'aujourd'hui (voir *Ami* 1912, p. 801), un artiste d'une très rare distinction, qui a trouvé grâce, en dépit de sa foi, même devant le critique de la *Revue Bleue* (28 février), devant M. Lucien Maury : — « Voici qui est plus rare encore, écrit M. L. Maury : ce romancier catholique est un artiste, un vrai, un sincère, et par instant un puissant artiste ; depuis Huysmans, une telle alliance de mots nous semblait interdite... Ecrivain robuste, magnifiquement doué, et qui peut nous donner des œuvres parfaites. »

La nouvelle œuvre de M. Emile Baumann est un récit de conversion. Pauline Ardel, jeune fille de dix-sept ans, n'est pas baptisée. Orpheline de mère, son éducation a été l'œuvre de son père, un professeur de lycée, un érudit, un cérébral, un esprit sec, qui a rêvé de faire de sa fille, à son image, une intelligence nette, froide, virile, à l'abri de tout ce qui serait trouble métaphysique ou religieux.

Et il y a réussi... jusqu'à nouvel ordre de la Providence. Pauline, à l'heure où s'ouvre ce récit, ignore le besoin religieux. Elle l'ignore et elle le méprise ; elle en a une horreur instinctive, qui d'ailleurs ne peut être qu'instinctive, puisque de la religion elle ignore tout. Elle ne sait même pas qu'elle n'est pas baptisée... Comment la grâce divine va se frayer une voie vers cette âme, comment va s'y éveiller le sentiment religieux puis la foi chrétienne : voilà le sujet de ce livre, et voilà ce qui est montré ici avec une délicate entente du cœur humain et des attentions divines.

C'est par une visite de cathédrale que s'ouvre le volume. M. Ardel vient d'être nommé professeur d'histoire au lycée de Sens ; et un professeur d'histoire, pour mécréant qu'il soit, ne peut ignorer, quand il enseigne à Sens, la cathédrale de Sens. Il en commente l'architecture à Pauline, comme il eût fait d'une pagode hindoue. Pauline écoute négligemment. Elle n'aime pas les églises ; elle n'y est guère entrée, dans sa vie, que pour des enterrements, et ces souvenirs mortuaires sont pour elle absolument sans attraits. Un grand Christ en bois, très réaliste, lui inspire surtout de la répulsion : le mystère de la souffrance est livre fermé pour elle, non moins que le mystère de la mort. Seule, une Vierge délicieuse du rétable de Salazar, une Vierge à l'Enfant, la charme : — « Qu'ils sont *vrais*, murmure-t-elle, cette femme et cet enfant ! »

Elle ne songe sans doute, en disant cela, qu'à la vérité des figures et des attitudes. Mais ce mot, dès les premières pages, nous révèle déjà la qualité la plus saillante de cette nature de jeune fille : la *vérité*. Pauline est la franchise même, la simplicité même ; et c'est par là qu'elle va s'attirer l'amitié très dévouée et très tendre de la famille Rude. Et c'est la famille Rude qui sera l'instrument élu par la Providence pour la conversion de notre petite païenne.

Un hasard, au cours d'une promenade avec son père, lui a fait rencontrer cette famille Rude. Et c'est bien le cas d'admirer, dans ce que nous appelons le hasard, la main de la Providence. M. Rude est, au lycée, le collègue de M. Ardel ; il est professeur de dessin, artiste achevé ; il est chrétien parfait surtout ; et toute sa famille, un jeune homme, une jeune fille, des enfants plus jeunes, tous sont chrétiens comme le père, et pieux, de la piété la plus simple, la plus harmonieuse, la plus franche. Pauline en est conquise dès le premier abord ; et dès le premier abord aussi, elle les a conquis, et par sa simplicité elle aussi. Une affection très douce se forme entre elle et Edmée Rude, qui est de son âge ; et l'on sent une affection sourdre de même entre elle et le frère d'Edmée, Julien, jeune homme de vingt ans, type accompli du jeune homme chrétien. Et jamais la moindre équivoque entre les nouveaux amis ; toujours franchise absolue. Dès la première rencontre, sur un mot d'Edmée qui dit qu'elle aimerait la maison où sont logés les Ardel parce qu'on y est à deux pas de l'église, Pauline simplement, après un court intervalle : — « Nous n'avons que faire d'une église ; mon père n'est pas croyant, ni moi non plus... » Elle regarde Edmée, aperçoit dans ses yeux une désillusion subite ; mais la franchise avant tout. Et Julien, à deux pas derrière, ayant émis d'une voix paisible et pénétrante : — « Si vous saviez quel don c'est de croire ! » — elle, un peu durement : — « Ce don-là m'est aussi étranger que les chimères d'un fumeur d'opium... »

— « Des chimères ! fait Julien maîtrisant son émotion. Pour les aveugles-nés, le soleil aussi est une chimère, ou le serait, s'ils ne croyaient en ceux qui voient. »

— « C'est possible, tranche Pauline, je suis une aveugle-née. »

Un silence d'embarras aurait sans doute succédé à ces chocs imprévus, sans une diversion qui s'offrit alors... Mais la glace est rompue ; une amitié s'est nouée, et sans illusion, sans risque donc de désenchantement. Les Rude aiment Pauline, malgré sa « cécité », et beaucoup aussi à cause de sa cécité même, et dans l'espoir apostolique de l'en guérir. Et Pauline aime les Rude, malgré leur foi, et bientôt, sans qu'elle se l'avoue d'abord, à cause de cette foi même.

Certes, cette foi des Rude, elle la méprise, elle s'en indigne ; et elle en subit, à son insu, l'influence. Ces Rude, ils croient, et avec cela ils sont de si beaux exemplaires d'humanité ! Ils croient, et ils vivent de leur foi, on sent que cette foi règle toute leur vie, anime toutes leurs pensées ; et tout, chez eux, dans leur intérieur familial, tout est si calme, si large, si harmonieux, tout, jusqu'à la personne de service... Même la mort, cette mort dont la pensée est en horreur à Pauline, même la mort prend, dans ce milieu, une teinte nouvelle : — « Chez les Rude, c'est bizarre, dit Pauline un jour à son père, tout le monde a la mort en tête, et ils sont pourtant heureux ! »

Le soir de la première rencontre avec Pauline, Edmée avait dit, rentrée à la maison : — « Il faut bien aller aux montagnes, quand elles ne viennent pas à nous. Pauline est moins dure qu'une montagne ; je lui crois un cœur capable d'aimer Dieu, si elle le connaissait. »

Et Pauline connaîtra Dieu... Il y aurait à tirer, de ces pages, un exquis tableau de l'influence du bon exemple, de la contagion de la foi, quand cette foi rayonne d'un milieu vraiment chrétien, vraiment pénétré d'esprit chrétien, de charité chrétienne... Pauline a beau se débattre contre la grâce, contre ce réseau de concordances pieuses

qui l'enveloppe depuis sa visite à la cathédrale... Mais pourquoi donc, se demande-t-elle, pourquoi donc les a-t-elle subies, ces concordances pieuses, elle auparavant si tranquille dans son irréligion? Quel est donc ce changement qui se produit en elle? Et à quel influx mystérieux l'attribuer? — « A quoi sert de me défendre, se dit-elle, si les impulsions doivent être plus fortes que moi? »

Une nuit, dans une minute de détresse, songeant à un groupe d'enfants à genoux qu'elle a vus quelques jours auparavant réciter le *Pater* avec une ferveur naïve dont elle a été remuée, son orgueil se fond, et, les yeux grands ouverts, elle prononce sa première prière :

O Vous que j'ignore, Etre inconnu qu'on appelle Dieu, je ne sais qui Vous êtes, ni qui je suis; si vous êtes, je suis au monde par Vous, c'est Vous qui m'avez créée, comme vous avez fait la neige et le vent. Je ne Vous ai rien donné, et Vous m'avez tout donné; Vous me connaissez et je ne Vous connais pas; si Vous venez à moi, je ne puis Vous voir; si Vous me délaissez, je n'en sais rien. Faites-moi comprendre au moins que Vous êtes, envoyez-moi la paix dont j'ai besoin...

Un autre jour, à une question de Julien Rude : — « Etes-vous heureuse de ne pas croire? » elle répond : — « Auparavant, je n'en souffrais point, je me croyais même supérieure aux autres. A présent, je veux *savoir,* et je ne sais rien. Un rideau opaque s'épaissit entre mes yeux et les mystères que je voudrais atteindre... » Et elle promet d'élever, chaque soir et chaque matin, son désir à Celui qui l'entend... « O Dieu, si vous m'entendez, faites que je Vous connaisse; si vous êtes la Vérité, donnez-vous à moi. »

Bref, c'est une âme droite, le *bonus Israëlita* de l'Evangile; et elle a rencontré, autour d'elle, des âmes apostoliques : la psychologie de sa conversion tient en ces deux éléments. Elle a des luttes à soutenir : luttes contre son père, qui déclare aimer mieux voir sa fille morte que bigote; luttes intérieures aussi : elle a des révoltes d'orgueil, le scrupule aussi que l'amour de Julien ne soit pour quelque chose, pour une trop grande part, dans le mouvement qui la conduit vers Dieu... Mais Julien meurt; et le tableau de ses derniers jours, des derniers sacrements et de la mort, est une évocation grandiose, sublime, de la liturgie catholique et du sacrifice chrétien [1]... Julien mourant a demandé à M. Ardel le serment de ne pas s'opposer à la conversion de sa fille; et M. Ardel a juré. M. Ardel, lui aussi, esprit faussé, est une âme droite; les vilenies de l'anticléricalisme ambiant l'écœurent; il a craint de perdre sa fille en la laissant aller à Dieu, et voici que sa fille, après son baptême solennel dans la cathédrale de Sens, est plus à son père que jamais [1]...

Et le livre se ferme sur une perspective d'espérance que le père un jour sans doute suivra la fille au pied de l'autel. On lui a parlé, pour Pauline, d'un mariage avec un jeune professeur de philosophie, catholique fervent; et il ne le repousse point, loin de là... Pauline, après la mort de Julien, a bien cru tout fini pour elle. Si elle accepte un mariage, dit-elle, ce ne sera qu'un mariage de dévouement; et c'est pourquoi elle ne refuse pas tout de suite la proposition qui lui vient par son père, attendu que ce jeune professeur est aveugle... — « J'hésite à insister, reprend le père, parce que ce sera, pour toi et... pour moi, un sacrifice quotidien, la vie avec un aveugle. Il ne connaîtra jamais ton regard, ni ta beauté. »

— Oh! dit-elle, ce n'est pas un obstacle invincible. A la Résurrection, il me verra; et, moi aussi, je verrai le jour dans ses yeux. Alors, il n'y aura plus d'aveugles.

Sur ces mots se ferme ce livre magnifique, dont nous n'avons marqué ici que l'idée générale. Il faut en suivre par le menu la trame, semée d'incidents qui semblent les plus naturels du monde et qui mettent en si éclatante lumière l'action de la grâce divine [2].

VII. — M. Aulard est professeur d'histoire de la Révolution à l'Université de Paris, président de la Commission supérieure des Archives, président de la Société de l'Histoire de la Révolution française, vice-président de la Commission de l'histoire économique de la Révolution, membre de la Commission des Archives diplomatiques, etc., etc.

[1] Pauline avait commencé, quelque temps auparavant, sur le conseil de Julien, à lire l'Evangile. Elle en est au récit de la Passion tandis que Julien agonise. Et elle a des réflexions touchantes :

« Il fallait être plus qu'un homme pour accepter le calice; moi je ne peux pas...

« *Une seconde fois il les trouva dormants*... Aurais-je dormi comme eux? Non. Est-ce que je pourrais dormir pendant que Julien agonise?... O les lâches qui se sont tous enfuis!...

« *Es-tu le Christ, le Fils du Dieu béni? — Je le suis*... Comment l'homme qui, seul d'entre les hommes, a osé parler ainsi, voulut-il les crachats des Juifs, les verges et les coups de bâton sur sa tête coiffée d'épines? Si tout cela est vrai, se peut-il qu'on pense à autre chose, qu'on vive d'autre chose? Et ils durent prendre un passant de force pour lui porter sa croix! Personne de bonne volonté. O mystère d'inconcevable détresse!...

« Je ne sais pas si vous êtes Dieu, prononça-t-elle à mi-voix. Mais j'ai compassion de vous, comme si vous étiez mort d'hier, et mort à cause de moi...

« *Qu'il descende maintenant de la croix!*... Ce que faisait cette canaille, je l'ai fait. Il est cloué injustement sur ce bois. — Qu'il y reste, ai-je dit en passant avec indifférence. Le péché de ma vie, le voilà!

«... J'aurai donc vécu dix-neuf ans, ignorante de vous, insouciante, comme si vous n'aviez pas souffert! Maintenant, je puis crier avec vous : Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonnée? Le grand cri où vous avez expiré arrive à moi, et je ne cesserai plus de l'entendre... »

[1] Une erreur de liturgie : M. E. Baumann croit (p. 333) qu'une confession sacramentelle a été imposée à la néophyte avant le Baptême. C'est le Baptême qui est la porte des sacrements : aussi il n'est question de confession que pour les adultes dont le premier Baptême est douteux et qui sont rebaptisés sous condition. Pour ceux qui certainement n'ont jamais été baptisés, il n'y a pas de confession préliminaire, ils doivent seulement avoir le repentir de leurs péchés : *Admonendus est Catechumenus,* dit le Rituel, *ut peccatorum suorum pœniteat.*

[2] Dans la même collection (dont la couverture blanche indique que ce sont romans inoffensifs pour tout le monde), vient de paraître *Un amour absolu*, par Marie Dauprat (in-12, 3 f. 50, Paris, Grasset), œuvre d'une débutante et qui est riche de promesses : rencontre d'Hélène et de Raoul : un « amour absolu » se déclare, mais silencieux, voire refoulé violemment au fond de l'âme : elle, caractère tranchant, presque farouche; lui, esprit dominateur, plus intransigeant encore. Ils se froissent, avant de s'être dit même leurs sentiments mutuels... Dix ans après ils se retrouvent; la vie les a assagis; ils vont réaliser l' « harmonie préétablie » que la Providence a manifestement ménagée entre eux. — On eût aimé une note chrétienne un peu plus accentuée; la conversion, ou si l'on veut, le progrès d'âme de nos deux jeunes gens en eût été éclairé d'une lumière tout autrement pénétrante; et les dernières pages du récit, — ces belles émotions de fêtes pascales, — sont là pour témoigner que l'auteur excellerait à explorer les richesses de la psychologie chrétienne.

Ce n'est pas, comme vous voyez, un petit garçon. Et il ne s'attelle pas à de petites besognes.

Il s'est fait investir, par arrêté ministériel du 3 septembre 1888 (n'étant encore que « chargé de cours » à la Sorbonne), du soin de publier le *Recueil des Actes du Comité de Salut public avec la correspondance officielle des représentants en mission :* ci, jusqu'à l'heure présente, 22 vol. in-8 de 6 à 700 pages. — En même temps, il publiait d'autres séries de recueils de textes concernant Paris spécialement : *La Société des Jacobins,* 6 vol. ; *Paris pendant la réaction thermidorienne et le Directoire,* 5 vol. ; *Paris sous le Consulat,* 4 vol. ; *Paris sous le premier Empire,* série inaugurée en 1912, 1 vol. seulement paru encore.

Le *Recueil des Actes du Comité de Salut public* est une publication officielle, faite « par les soins du Ministre de l'Instruction publique », donc aux frais des contribuables. — Les recueils concernant Paris sont subventionnés par la Ville de Paris et payés à tant la feuille, donc aux frais des contribuables parisiens.

Besogne vaste, comme on voit, mais qui d'ailleurs n'offrait rien de difficile. Beaucoup de ces « inédits » étaient imprimés déjà. Et quant à ceux qui étaient restés manuscrits, ce ne sont point des parchemins du moyen âge, et il n'est nul besoin de connaissances paléographiques pour s'y reconnaître. Les « grands Ancêtres » n'étaient point toujours très forts sur l'orthographe ; mais ce n'est point là une difficulté insurmontable ; c'est une récréation plutôt.

Comment M. Aulard s'est-il acquitté de cette besogne vaste, mais point difficile ?

M. François Laurentie vient d'établir, avec un luxe de preuves presque surabondant *(Correspondant* du 10 mars, p. 833-872), que les recueils de M. Aulard n'offrent aucune garantie scientifique, qu'ils sont incomplets, inexacts, établis sans vérification sérieuse, qu'ils fourmillent des bévues les plus grossières, qu'ils ne sauraient donc en aucun cas dispenser de recourir aux sources, — que dès lors l'œuvre Aulard devient inutile et est tout entière à refaire[1].

Alors, qu'a donc fait M. Aulard ?

Parmi cet amoncellement d'erreurs, il y en a qui sont imputables à M. Aulard personnellement. C'est ainsi que, jusqu'au t. XVIII du *Recueil,* il a négligé des séries entières de documents capitaux (copies d'arrêtés recueillies par le bureau d'exécution matérielle des lois, registres spéciaux des bureaux du Comité de Salut public, fonds des grandes Commissions exécutives et des ministères, fonds des départements). Il faut suivre M. Laurentie pour voir dans le détail l'extrême gravité de cette erreur, qui a fait prendre à M. Aulard des originaux pour des copies et inversement, de simples brouillons pour des textes définitifs, omettre des documents importants, tomber dans les plus fâcheuses inexactitudes... Arrivé au t. XVIII, M. Aulard s'aperçoit de sa méprise. Que faire ? Un historien « de gauche », qui croit à son infaillibilité, n'est pas embarrassé pour si peu. Pour sauver la face et donner le change, il recourt, dans les volumes suivants, à des *errata* presque subreptices, qui ne laissent pas soupçonner au lecteur qu'il s'agit de *sources* omises systématiquement, et qui eux-mêmes fourmillent d'erreurs.

En dehors de ce vice de méthode que nous venons de signaler et qui est le fait de M. Aulard lui-même, il est probable que ce n'est pas lui personnellement qui a commis la multitude incroyable d'erreurs semées à travers ces massifs volumes, mais ses copistes. D'ailleurs, il importe assez peu : c'est lui toujours, et lui seul, qui est responsable. C'est lui qui les a choisis (il y a parmi eux un prêtre, qui a refusé le serment antimoderniste en 1910, pour apostasier ensuite) ; ils sont censés travailler sous son contrôle, et un historien n'a jamais le droit de se dispenser de contrôler le travail de ses auxiliaires. Or, M. Aulard n'a jamais rien contrôlé : si bien que, quand il prend la plume, il lui arrive de noter comme « absents » des textes qu'il a précisément publiés, ou de rééditer en extraits des pièces qu'il a données *in extenso*[1].

Et les copistes ont certainement spéculé sur la négligence du patron. Car, en fait de coquilles, de bévues, de fausses lectures, ils ne se sont rien refusé. Et pour retrouver les noms propres de gens ou de villes sous l'orthographe dont les affuble M. Aulard, il faut autant de ruse et d'ingéniosité que pour démasquer dans un carnet de cuisinière la denrée tarifée à tant.

Quelques exemples. Le marquis de Thiboutot, maréchal de camp, inspecteur général de l'artillerie en 1788, est baptisé *Thiboulez* (M. Aulard n'eût probablement pas commis cette bévue ; mais où voulez-vous que ses copistes eussent pris connaissance de ce Thiboutot ?). — Nappier devient, chez M. Aulard, *Rappier ;* Tillemont, *Villemont ;* Rousseville, le plus connu des policiers du Comité, s'appelle tantôt Rousseville, tantôt *Roumiez,* tantôt

[1] Voir de plus un travail très documenté de M. Gustave Bord (le grand historien du rôle de la Maçonnerie dans la préparation de la Révolution française), *L'Histoire de la Révolution et la méthode de M. Aulard,* publié dans *Revue Internationale des Sociétés secrètes,* 20 fév. 1914, p. 276-311 :

« M. Aulard, nous dit M. Bord, se défend d'être franc-maçon. Cependant il figure dans le *Répertoire maçonnique,* p. 22, sous les noms et profession suivants :

« AULARD (M.), professeur à la Sorbonne *(Bulletin maçonnique,* 20 avril 1907, p. 3) ».

Le dernier ouvrage de M. Bord, *Autour du Temple,* a été vigoureusement écarté, par l'Académie, du partage du prix Thérouane, sous prétexte que l'auteur attribuait à la Maçonnerie un rôle exagéré dans les événements de la Révolution. Ces MM. les Maçons commencent donc à rougir de la Révolution ! M. Bord a su que l'influence de M. Aulard ne fut pas étrangère à cette décision de l'Académie. Mais, couronné ou non, peu nous chaut, la documentation de M. Bord subsiste, et la dénégation d'un rapport académique ne fait rien à l'affaire.

Voir enfin travail de M. Pinardel, *L'effondrement de M. Aulard,* dans *Revue pr. d'apologétique,* 15 avril et 1er mai.

[1] C'est aux copistes aussi de M. Aulard que la Commission d'enquête, nommée cet hiver par le gouvernement, a attribué, comme on verra plus loin, les griffonnages multiples dont ont été maculés les documents des Archives nationales. Mais, si M. Aulard n'a point griffonné lui-même, comment ne s'est-il pas aperçu, quelque jour, que ses copistes griffonnaient ? C'est donc qu'il n'a jamais jeté les yeux sur un seul des documents dont il se prétend l'éditeur ? ou bien alors, qu'il approuvait ses copistes ?

Tourneville ; J. Swan, un des principaux intermédiaires du Comité pour le commerce avec les Etats-Unis, s'appelle bien J. Swan au t. XIII, puis, au t. XIV, *James Sirvan ;* Despax, tantôt Despax, tantôt *Dupax,* tantôt *Despan ;* Tarlin devient *Lurlin ;* Saulgeot, *Saulgeat ;* Verrat, *Verrot ;* Berthelin, *Bertheleur ;* Held, *Reld ;* Dencheman, *Dechemaux ;* tel citoyen qui se nomme Housseau dans l'arrêté, devient *Houssaye* dans la note ; la papeterie d'assignats de Buges est sise chez M. Aulard tantôt à Buges comme il convient, tantôt à *Bruges,* et tantôt à *Briges ;* etc., etc.

Il y en a qui sont amusantes : à propos de la levée ordonnée par le Décret du 18 germinal an II (la plus importante levée de ce printemps de 1794), on écrit : « la levée du 25 (du mois) », alors qu'il s'agit de la levée du 25e (cheval). — On écrit : « les bois taillés » : lire « les bois taillis ». — On écrit que « la réquisition des bois s'exercera à porter des résines », et l'on ajoute même le *sic* d'étonnement : laissez ce *sic,* M. Aulard, et lisez : « à portée des usines ». — On transcrit : « Le Comité de Salut public arrête que le ministre de la guerre... fera remettre en liberté *Zacharie Bobé, 9e section, au parquet de la même section* », etc. : lire : « Zacharie Robé et J.-Bte Duparquet » etc. : *J.-Bte* a été traduit, chez M. Aulard, par *9e section,* et *Duparquet,* par *au parquet.* — On transcrit : « ...Il sera notifié à l'administration du district de Montpellier et à la municipalité de cette (ville)... » : « *ville* » est une conjecture de M. Aulard : dans le manuscrit on lit : « à la municipalité de Cette » (les copistes de M. Aulard ignorent-ils qu'il y a une ville de Cette en France ?) — Etc., etc.

Devant cette exécution magistrale de M. Laurentie qui a fait le tour de la presse, que croyez-vous que songe à dire ou faire M. Aulard ?

Mais rien du tout.

Il y a longtemps que ses plus chers disciples d'antan, des révolutionnaires de la plus pure eau, mais un peu plus consciencieux que lui, M. Mathiez, M. Vellay, etc., se sont séparés de lui et protestent contre ses procédés de travail. Et nous avons eu ensuite, contre le grand homme, la documentation écrasante de M. Augustin Cochin, de M. Ernest d'Hauterive, de M. Charles Charpentier. Et il y a longtemps que le *Temps,* le grave *Temps,* l'a baptisé « *le Loriquet de la Sorbonne !* [1] »

Croyez-vous que, quand on est historien officiel des grands Ancêtres, on prenne peur pour si peu ?

A toutes les précisions qu'on lui met sous les yeux, M. Aulard n'a opposé, jusqu'aujourd'hui, que le silence, ou des réponses olympiennes comme celle qu'il fit à M. A. Cochin : — « Voilà longtemps que M. Augustin Cochin désire qu'en acceptant controverse avec lui, *je l'aide à sortir de l'obscurité.* »

M. F. Laurentie conclut :

Une plaisanterie dure, depuis vingt-cinq ans, qui ne saurait se prolonger sans nuire au bon renom de la Sorbonne et de la science française. Cette plaisanterie, — j'entends la publication de M. Aulard, — doit cesser à l'instant.

VIII. — Dans ce qui précède, nous n'avons eu en vue (et M. F. Laurentie n'avait en vue) que le cas de M. Aulard historien sans compétence, sans méthode et sans conscience.

L'hiver dernier, un autre cas Aulard a été soulevé, qui a fait le tour de toute la presse et dont nous avons dit un mot *(Ami* 1914, p. 327) : c'est le cas de M. Aulard saboteur de documents. Non seulement il ne sait ni choisir ni lire ni reproduire les pièces dont l'édition lui est confiée à nos frais ; mais il en a maculé systématiquement les originaux.

Voici comment est née l'affaire.

Au commencement de décembre 1913 (le 2, lettre signalant les maculatures des documents ; le 8, plainte accusant nommément M. Aulard), M. Langlois, Directeur des Archives, est saisi d'une plainte écrite de M. Ernest d'Hauterive, confirmée oralement ensuite par M. Augustin Cochin. M. Langlois communique la plainte du 8 à M. Aulard, qui répond, le 11, qu'il ignore si ces marques sont de M. d'Hauterive (!), ou de son secrétaire, ou de quelqu'un qui aurait voulu contrôler ses publications.

M. Aulard est avisé, les 12 et 13 décembre, qu'une enquête est commencée à l'effet de résoudre ces questions.

Alors, coup de théâtre : M. Aulard, le 15 décembre, prend l'offensive dans le journal *Le Matin* et ouvre une campagne contre M. Langlois, qu'il accuse d'avoir détruit nombre de documents importants des Archives.

Voici en quoi consistent ces destructions de documents, qui sont la chose la plus simple du monde.

Chaque année, une multitude de papiers administratifs sont envoyés de divers Ministères aux Archives Nationales, où, après un triage méthodique fait par des agents compétents, les documents intéressants sont classés et conservés, tandis que d'autres, qui sont sans intérêt ou dont les doubles se trouvent ailleurs, sont destinés à la destruction.

Avant de les envoyer au pilon, deux archivistes en dressent les bordereaux au fur et à mesure de leur dépouillement, le Directeur des Archives approuve et expédie ces bordereaux au Ministère de l'Instruction publique où, après avis favorable des bureaux, le ministre confirme la mesure sollicitée, et l'ordre de destruction est retourné par la voie hiérarchique aux agents compétents.

Quand on a ainsi obtenu une série d'autorisations correspondant au chargement d'un camion, les pièces sont envoyées au pilon.

C'est ainsi que, de mars à juillet 1913, on procéda à la destruction de plusieurs chargements de pièces provenant du Ministère de l'Instruction publique et faisant suite à des séries dont la destruction avait été ordonnée antérieurement sous

[1] Voir *Ami* 1911 p. 174. — Voir encore le *Temps* des 18 et 23 avril 1914, sur M. Aulard « soi-disant historien. »

le Directoriat de M. Etienne Dejean, prédécesseur de M. Langlois.

M. Aulard était, pendant toute cette période de mars à juillet, à Paris, à la Sorbonne ; et il passait même une bonne part de son temps aux Archives. Il a donc été témoin de ce qui se passait. Pourquoi a-t-il attendu jusqu'en décembre pour protester ?

Il a prétendu que le Président de la Commission supérieure des Archives (lui-même, M. Aulard) avait à être consulté avant ces destructions de pièces : il s'appuie pour cela sur un arrêté ministériel du 16 mai 1887. Mais cet arrêté ne dit pas ce que M. Aulard veut lui faire dire ; et, de fait, il n'a jamais reçu l'application que M. Aulard se plaint qu'on ait négligée l'année dernière : des camions de documents ont été détruits, régulièrement, sous le Directoriat de M. Dejean, et M. Aulard ne s'en est jamais occupé.

Alors, pourquoi cette attaque subite de M. Aulard ?

Eh ! c'est parce qu'il était lui-même attaqué. Il a cru faire diversion en prenant lui-même l'offensive. Pauvre ruse de guerre, qui peut réussir à la guerre, mais qui en matière scientifique est de nul usage[1]. L'accusation formulée par M. d'Hauterive contre M. Aulard restait entière ; et le gouvernement nomma une Commission d'enquête, composée de treize membres de la Commission Supérieure des Archives : MM. H. Lemonnier, E. Berger, C. Bloch, Emile Bourgeois, Bruman, Xavier Charmes, Debidour, Th. Homolle, P. Lacombe, Paul Meyer, Prudhomme, G. Servois, A. Thomas.

Les conclusions de la Commission d'enquête furent déposées le 17 janvier, et communiquées à la presse le 23, avec la décision ministérielle qui les sanctionnait :

On trouve, y est-il dit, dans tous les registres et dossiers signalés et soumis à l'enquête de la Commission, des signes particuliers, au crayon rouge, bleu ou noir, points ou croix, crochets, parenthèses, surcharges ou additions dans les dates, signes de même nature et faits d'après un procédé raisonné. Ces signes sont extrêmement nombreux.

S'il n'y a pas concordance complète, il y a des rapports indéniables entre ces signes et certaines publications de M. Aulard.

Ces signes ont été faits sans aucune intention de falsifier les documents ou d'en altérer la portée. La Commission les considère néanmoins comme irréguliers et incorrects au premier chef, et elle en condamme absolument l'emploi.

L'abondance et le caractère de ces signes ne permettent pas de supposer qu'ils pourraient avoir été faits dans la salle de travail des Archives, sous le regard des archivistes et des gardiens chargés de la surveillance de cette salle.

La Commission estime que ces signes n'ont pas été apposés par M. Aulard personnellement.

La Commission estime que ces signes peuvent être attribués à un ou plusieurs des secrétaires de M. Aulard.

(Suit le communiqué du Ministère à la presse) : Saisi de ces conclusions, le ministre, pour prévenir le retour de pareils faits, vient de donner l'ordre à la direction des Archives de supprimer immédiatement la faculté accordée aux copistes, *quels qu'ils soient et quelle que soit la personnalité qui les emploie*, de travailler hors de la salle du public, où le contrôle de l'administration peut s'exercer, tout en réservant aux savants eux-mêmes, — spécialement autorisés, et s'ils se présentent en personne, — la faveur de travailler dans un cabinet isolé.

Les conclusions, sous des formes administratives officielles, ne pouvaient vraiment être plus accablantes. Des amis même croyaient que M. Aulard solliciterait le Ministre de faire bon accueil à une demande de retraite. C'était bien mal le connaître. M. Aulard essaya même, les premiers jours, de crier plus fort que la Commission et de donner le change à l'opinion badaude : le 28 janvier, les camelots colportaient une édition spéciale du journal *Les Droits de l'Homme : « Le scandale des Archives... L'Affaire Aulard n'est pas terminée... L'Affaire Langlois va seulement commencer... »* Rien n'a commencé du tout ; et M. Aulard n'a pu rallier de troupes honnêtes.

IX. — De la grandiose publication (mensuelle) qui paraît à Madrid sous ce titre générique : *Monumenta historica Societatis Jesu a Patribus ejusdem Societatis edita,* les premiers fascicules de cette année 1914 nous donnent la suite du tome II des *Monumenta Xaveriana* (diverses lettres des compagnons de Mission de S. François-Xavier ; une Vie du Saint, écrite par le P. Teixeira son contemporain, p. 815-918 ; des rectifications adressées par le P. Teixeira au P. Ribadeneira, au sujet de quelques erreurs qui s'étaient glissées touchant S. François-Xavier dans la vie de S. Ignace écrite par ce P. Ribadeneira ; une relation des derniers jours du Saint, adressée en sept. 1554 par Antoine de Santa Fee au P. Teixeira ; etc.) — Ont paru précédemment dans cette collection : *Monumenta Ignatiana,* Ire série, onze volumes (lettres et Instructions du Saint Fondateur), et le t. I de la IVe série *(Scripta de S. Ignatio) ;* la Vie de S. Ignace et le Chronicon Societatis Jesu, par le P. Jean-Alphonse de Palanco, en 6 volumes ; — 18 volumes de Correspondances diverses (2 volumes pour Salmeron, 2 pour Jacques Lainez, le second Général de la Compagnie) ; — un vol. de *Monumenta pœdagogica Societatis Jesu* antérieurs à la 1re *Ratio Studiorum* publiée en 1586 ; — 5 vol. de documents sur S. François de Borgia, 3e Général de la Compagnie.

X. — Quelle fut la philosophie de ce pauvre Guy de Maupassant ? quelle conception se faisait-il et pourrait-on se faire de l'homme, de la vie, de la nature, d'après les données éparses à travers son œuvre ? — Voir là-dessus un travail peu gai de M. Emile Moselly (romancier et nouvellier de talent, mais

[1] M. Aulard n'aime pas M. Langlois. L'année dernière, à la mort de M. Dejean, M. Aulard eût voulu avoir un Directeur des Archives à sa discrétion ; et il avait cru pouvoir compter, à cet effet, sur M. Bloch (secrétaire de la revue *La Révolution française*, dont M. Aulard est directeur) : il avait intrigué sans succès dans ce sens contre M. Langlois (qui au surplus n'est rien moins que clérical, au moins quand il en a à l'Eglise du moyen âge, mais qui est un érudit solide et un parfait galant homme).

qui n'est pas chrétien), dans *Revue Bleue* du 21 mars 1914.

La philosophie de Maupassant, c'est un noir pessimisme. La vie est mauvaise, d'après lui :

1° Parce qu'elle se termine par la *mort,* qui est la chute dans le néant, la disparition dans le gouffre de ténèbres d'où personne n'est revenu. Elle broie tous les êtres, l'insecte du chemin et le penseur génial. Quand l'homme est jeune, il ne voit pas le spectre horrible : la nature a des puissances d'oubli et des facultés de divertissement, qui éloignent la sombre épouvante ou permettent, si elle se présente à l'esprit, de la repousser comme étant à lointaine échéance. Mais un temps vient pour tous les hommes où « c'est fini de rire » : le spectre se montre partout, il mêle son hideux rictus aux fêtes les plus nobles de la nature ou de l'art, il ricane derrière les visages qui se rident et s'encadrent de cheveux blancs ;

2° Parce qu'elle est en proie aux *maladies* qui s'acharnent sur l'humanité, déforment les corps, et révèlent notre bassesse, l'incurable désir qui nous harcèle de prolonger notre existence, d'enterrer les autres, de durer sous le clair soleil ; — maladies qui fondent sur nous au milieu de nos prospérités et de nos joies, qui nous tuent avec des raffinements savants, qui ont à leur service les légions d'infiniment petits qui pullulent dans nos organes ;

3° Parce qu'elle amène la *vieillesse,* qui détruit la beauté des corps, s'amuse à défigurer la plus haute fierté de l'homme, quand elle anéantit la splendeur des traits et la joie éclatante du regard... On voit que Maupassant ne veut trouver de beauté que dans le corps. D'où sa colère contre la vieillesse, contre l'ironie raffinée qu'il lui prête, quand il la voit noyer dans la graisse les contours des plus beaux corps et boursoufler les faces radieuses et faire d'Antinoüs ou d'Hébé de pitoyables caricatures... Mensonge donc, que de prétendre parer la vieillesse de couleurs séduisantes, de promettre au sage la délivrance des passions, la joie sereine de l'esprit... Mensonge ! La vieillesse n'est que le vestibule du néant et de la mort. Celui qui ne se paie pas de phrases, entend le grignotement de la dent rongeuse qui, à chaque seconde du temps, achève de miner notre vie ;

4° Parce que le spectacle de la *société* est profondément immoral. La justice n'existe pas. Aux audacieux qui la violentent, la vie donne richesse, amour, honneurs ; aux timides elle prodigue la misère. L'homme est un gorille lubrique et malfaisant. L'histoire de l'humanité, c'est l'histoire d'une longue souffrance. Que sont les joies de l'art, les douces émotions de la nature, le clair de lune jouant sur les flots..., que sont toutes ces jouissances qui noient notre âme dans un flot de poésie..., sinon une ruse de la nature, qui nous séduit, nous fascine, pour mieux nous dévorer ?

Ah ! mes amis, ce n'est pas gai ! Et comment le serait-on, quand on ne veut rien savoir de la vie que ce qui se voit et qui se sent, quand on se ferme avec une dureté entêtée tout horizon vers la vie intérieure et vers la vie de l'au-delà ? Si nous étions en Carême, quel sermon cela ferait sur les misères de la vie ! Ou plutôt, ce ne serait que le premier point du sermon ; mais le second point, — ou de montrer ce qu'est la vie à la lumière de la foi et comment tout se transfigure dans le plan de Dieu notre Père, — cela, Maupassant n'a pas voulu le voir. Plus il est allé, plus il s'est claquemuré dans ce qui paraît aux sens ; et c'est dans un de ses derniers livres, *Sur l'Eau,* qu'il donne l'expression la plus totale de sa désespérance et s'hypnotise devant l'image d'une création avortée, d'une humanité odieuse, promenant par les rues l'écœurante banalité des visages qui se ressemblent. Il hait tout ce qui est humain ; mais il se plonge avec une frénésie croissante dans tout ce qui est sensation animale. Ce n'est pas assez de dire qu'il voit la nature : il la respire, il la boit, il sent frémir sur son corps la palpitation innombrable de la lumière et du ciel. Nous autres, c'est avec les organes distincts, logés dans le crâne, que nous recueillons la joie éparse dans l'univers : lui, c'est avec sa peau, avec ses poumons, avec les papilles nerveuses distribuées dans tout son corps, et l'on perçoit dans son style des sensations que personne n'a exprimées avant lui (sensations de l'odorat surtout), des sensations plus neuves, plus larges, plus confuses que les nôtres, et qui viennent des profondeurs de la vie animale. Relire cette page de *Sur l'Eau :*

> J'aime le ciel comme un oiseau, les forêts comme un loup rôdeur, les rochers comme un chamois, l'herbe profonde pour m'y rouler, pour y courir comme un cheval, et l'eau limpide pour y nager comme un poisson. Je sens frémir en moi quelque chose de toutes les espèces d'animaux, de tous les instincts, de tous les désirs confus des créatures inférieures. J'aime la terre comme elles et non comme vous les hommes, je l'aime sans l'admirer, sans la poétiser, sans m'exalter. J'aime d'un amour bestial et profond, méprisable et sacré, tout ce qui vit, tout ce qui pousse...

Cette page, M. Moselly la qualifie « hymne magnifique. » Hymne si l'on veut, mais hymne de mort, qui annonce qu'une raison va sombrer et que l'homme en effet, dans celui qui l'écrit, est en train de s'effacer devant l'animal. Maupassant allait mourir fou (3 juillet 1893), à quarante-trois ans : voir *Ami* 1912, p. 93-4. Peut-être n'était-il pas aussi olympien qu'il affectait de l'être. Peut-être des notes intimes révèleront-elles un jour en cette âme un fond moins animal et plus humain que ce qu'en laisse voir son œuvre littéraire, — comme c'est arrivé pour son maître et parrain Flaubert (*Ami* 1913, p. 438-443).

XI. — *Vivre la vie...* Le roman français vaut mieux aujourd'hui qu'au temps de Maupassant ; et les romanciers de talent sont nombreux et vont chaque jour se multipliant, qui nous prêchent les leçons de la vieille morale, comme J. des Gachons

dans tous ses livres et notamment dans son dernier-né (*Vivre la vie*, in-12, 3 f. 50, Paris, Plon).

Deux cousins, l'un terrien, l'autre citadin ; l'un, honnête homme ; l'autre, arriviste sans pudeur. Le premier, malgré son attachement à sa terre berrichonne, est forcé, par le choix confiant d'un groupe électoral, de se porter candidat à la députation. Contre lui se présente son cousin, tout frais débarqué de Paris pour la circonstance. Tableau de campagne électorale en pays berrichon. Le citadin l'emporte, évidemment, et va recueillir à Paris les fruits de sa honteuse victoire, tandis que le terrien garde pieusement la vieille maison familiale, et formule ainsi, dans une dernière entrevue avec le nouveau député, la morale de ce récit :

« Je veux *vivre ma vie* », me disais-tu ? Eh bien ! moi, j'ai une plus haute ambition : je veux *vivre la vie*. C'est-à-dire accepter les conséquences, agréables ou désagréables, d'une existence droite. Ne pas subir les devoirs, aller au-devant d'eux. Avoir un idéal, et ne pas craindre de combattre pour lui. Avoir l'énergie de résister à l'entraînement des plaisirs mesquins. Avoir pour principale ambition de mériter le nom de brave homme, le plus beau que je connaisse. ...*Mériter* le bonheur ; pas un égoïste bonheur de parade : un bonheur caché, fait de tous les bonheurs d'autrui. Ce que tu fais pour toi-même, j'essaye de le faire autour de moi...

Très beau livre, écrit avec une verve que l'on est tout charmé de voir au service de la bonne cause. Les dialogues surtout sont d'un entrain tout cornélien. Ce Parisien a du brio, de l'esprit, mais un esprit que l'on sent si court, et bon tout juste à faire de lui un député de circonstance et un sous-secrétaire d'Etat d'aventure, tandis que chez l'autre, chez les autres, c'est un esprit qui jaillit du fond du cœur, du plus profond de cœurs admirablement bons et sains.

XII. — Si l'on veut se remettre sous les yeux une fois de plus le tableau d'une vie bien vécue, et pleine dans sa brièveté, lire la ravissante notice que les *Chroniques de la Manécanterie* (n° de mars) viennent de consacrer (p. 41-50) à l'abbé Emmanuel Brévilier, mort séminariste le 10 février dernier, à vingt-et-un ans, un des premiers « fondateurs » de la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de bois (voir *Ami* 1911, p. 257-260), encore un enfant alors (c'était à la fin de 1906), un type croustillant d'entrain, de gaieté, de drôlerie, d'activité, d'esprit bon enfant, type achevé de cette « bande de petits moines aux allures de moineaux ». — Faire lire cela dans tous nos patronages et cercles d'études (bureaux rue Lecourbe, 91, Paris XV[e], 0 f. 25 le n°).

Pour se tenir au courant du roman populaire malsain, suivre, dans *Romans-Revue*, les notices exactes et consciencieuses de P. Bruno sur les *Grands Romans à un franc* (Ollendorff), 4[e] et dernier article dans n° du 15 mars : notices très brèves, une dizaine de lignes chacune, mais des lignes très pleines et qui suffisent à donner la caractéristique d'œuvres de ce genre.

M. Uzureau (*Anjou historique*, mars-avril) nous donne quelques notes curieuses sur Fontevrault, d'après les *Mémoires* de l'abbé Besnard (né 1752, curé de Rouans quand éclata la Révolution, renonça à toute fonction ecclésiastique en novembre 1793 et vécut en laïc le reste de sa longue vie, qui se termina en 1842, à Paris). Besnard, pendant les douze dernières années de l'ancien régime, passait régulièrement à l'abbaye de Fontevrault la fin d'août et le commencement de septembre. Sur les origines et l'histoire de cette fondation de Fontevrault, où les religieux étaient entièrement soumis à l'autorité de l'abbesse, voir *Ami* 1910, p. 1020-1. L'abbesse était toujours de très haute naissance, souvent princesse du sang, et le faisait sentir : — « Je ne pouvais revenir, dit Besnard, du ton de supériorité que les religieuses et jusqu'aux simples sœurs converses et tourières prenaient à l'égard des moines en toute occasion et à plus forte raison les domestiques attachés au service personnel de Madame. » Les moines Fontevristes non seulement étaient soumis à l'autorité de l'Abbesse, mais ils ne possédaient pas le moindre revenu : l'Abbesse leur faisait délivrer « annuellement les grosses provisions » (vin, bois, fourrages, sel, sucre, etc.), et « journellement le pain, la viande, le poisson, les œufs, etc., en quantité proportionnée aux besoins de la consommation. » — Aucun évêque n'entrait à l'intérieur du monastère sans l'agrément de l'Abbesse, et cet agrément était rarement accordé : les évêques étaient reçus au parloir. — L'Abbesse désignait l'évêque chargé de conférer les Ordres à ses religieux et lui communiquait les noms des Ordinands à qui elle-même avait fait subir l'examen. — C'est à ses pieds, au bas d'un trône magnifique, que religieuses et religieux, prosternés, prononçaient les trois vœux : « Que demandez-vous, mon frère ? disait-elle au moine récipiendaire. — Du pain et de l'eau, et l'honneur de vous servir » : l'Abbesse alors allongeait un peu la jambe, et le récipiendaire baisait sa mule.

Conclusion d'un long travail de Mgr Batiffol sur S. Paul, sa personnalité, son message, son rôle dans les origines chrétiennes (*Correspondant*, 10 avril) :

Ce qui survécut *immédiatement* de l'enseignement de Paul dans l'enseignement vivant de l'Eglise, ce fut ce que ces deux enseignements avaient de commun. De bien des données de l'enseignement de Paul qui dépassaient cette communauté, on n'a vu l'opportunité qu'*au cours des siècles*, et à l'occasion des controverses soulevées, par exemple, autour de la notion du salut. En cela apparaît la grandeur providentielle de S. Paul : la génération chrétienne dont il fut contemporain, qui le vit, qui l'entendit, qui l'aima, lui a dû très vraisemblablement moins que l'Eglise à travers les âges, qui n'a plus possédé de lui que ce qu'il avait écrit, l'incomparable trésor de ses épîtres.

LITURGIE

Q. — Le Carême au sens liturgique commence-t-il au mercredi des Cendres ou au 1er dimanche de Carême ? Nous nous sommes posé cette question au sujet de la messe des morts permise seulement en Carême le 1er jour libre de chaque semaine. Pouvait-on la dire le vendredi après les Cendres, étant donné que la veille (le jeudi) était le 1er jour libre ?

R. — Primitivement, le Carême commençait avec le 1er dimanche de Carême ; mais après S. Grégoire le Grand, le commencement en a été anticipé au mercredi des Cendres pour fournir rigoureusement quarante jours de jeûne en souvenir de la sainte Quarantaine que Jésus passa dans le désert. Aussi, le lendemain des Cendres étant libre dans votre Ordo, vous ne pouviez plus dire le vendredi une messe privée de *Requiem*.

Q. — Dans une communauté religieuse appartenant à un Ordre exempt, il est d'usage que les membres de la communauté assistent chaque matin à une messe basse célébrée par un religieux. Après les prières de Léon XIII, le célébrant remonte à l'autel, au coin de l'Epître, et là, debout, encore revêtu des ornements sacrés, et les cierges allumés, il récite à haute voix les litanies auxquelles répondent les assistants. Ces litanies sont des litanies des saints, différentes de celles du Bréviaire Romain, et n'ayant reçu aucune approbation d'une autorité ecclésiastique autre que celle des supérieurs de l'Ordre.

Cet usage est-il conforme aux règles liturgiques et peut-il être conservé ?

R. — Cet usage nous paraît bel et bien antiliturgique et ne saurait être conservé.

En dehors des litanies approuvées pour l'Eglise universelle et contenues dans les livres liturgiques, il en est d'autres que les Ordinaires ont approuvées pour l'usage privé. Peut-on les dire ou chanter comme toute autre prière dans une église ou un oratoire public, *sive privatim, sive communiter ?* La Congrégation a répondu que chacun pouvait *d'une façon privée* dire ou chanter ces litanies à l'instar des autres prières vocales, du moment qu'elles étaient approuvées par l'Ordinaire ; mais leur récitation en commun *in choro publico vel publico oratorio* n'est pas permise du tout : « Ad primam partem, hoc est *privatim,* affirmative ; ad secundam vero, hoc est *communiter,* negative. » (S. R. C., 11 fév. 1898, n. 3981, ad III).

Q. — Une consécration de 29 pierres d'autel vient d'avoir lieu, à l'occasion de laquelle je ne suis pas sans inquiétudes.

1° Les reliques ayant été préparées d'avance, au moment de les mettre dans les sépulcres, un des assistants a divisé un paquet en deux, et l'on ne s'en est aperçu qu'après la cérémonie complètement finie. Vu la minime quantité de reliques, il est possible (ce n'est qu'un doute) que dans l'un des sépulcres il n'y ait pas de reliques. En raison de ce doute plutôt négatif que positif, peut-on s'en tenir à la validité de toutes les pierres sacrées ? ou bien faut-il recommencer la consécration des 29 pierres, faute de savoir quelle est celle dont le sépulcre peut être sans reliques ?

2° L'évêque consécrateur ayant déposé les reliques dans les sépulcres, avant de les fermer un prêtre assistant trouvant un paquet trop volumineux a enlevé ces reliques, et en a mis d'autres préparées pour une autre pierre. La consécration de cette pierre est-elle valide ?

3° Une consécration de pierres d'autel peut-elle se faire l'après-midi, de sorte qu'on célébrera le lendemain seulement sur une des pierres consacrées ?

R. — Ad I. Nous pensons que dans le cas présent, au moins *ad cautelam,* supplicandum est SSmo pro sanatione. La Collection officielle des décrets a plusieurs réponses qui favorisent absolument notre sentiment. (Cf. S. R. C., 5 déc. 1851, n. 2991 ; 13 avril 1867, n. 3155).

Ad II. Le prêtre assistant a mal agi dans la circonstance ; car c'est à l'évêque à déposer lui-même les reliques dans le tombeau ainsi que les trois grains d'encens : « Pontifex recondit veneranter reliquias cum tribus granis thuris... » (Cf. *Pontificale* et S. R. C., 10 mai 1890, n. 3726, ad II). Mais est-ce sous peine d'invalidité ? Les auteurs ne nous renseignent pas à ce sujet, et il sera bon de soumettre ce cas à la Congrégation en même temps que le précédent.

Ad III. Catalani, dans ses commentaires sur le Pontifical, dit expressément que la consécration des pierres d'autel doit se faire le matin, le prélat étant à jeun : « mane tamen et a jejuno episcopo. » Martinucci, de son côté, déclare que si l'évêque peut n'être pas à jeun *in casu,* quand il ne dit pas lui-même la messe à la fin de la cérémonie, néanmoins l'expression du Pontifical « jejuno sàltem stomacho » indique bien que cette consécration doit avoir lieu le matin. On n'a pas à s'écarter de cette doctrine, en pratique.

Q. — Notre sacristain est obligé de se couvrir la tête aux offices, à l'église, avec ce qu'on appelle un bonnet grec. Je crois devoir lui donner un petit règlement, lui indiquer quand il peut se couvrir la tête et quand il doit l'avoir découverte. Pour cela je demande les lumières et les indications de l'*Ami*.

R. — Soyez large dans le règlement que vous désirez donner à votre sacristain. Sa présence à l'église, malgré des infirmités qui en éloigneraient tant d'autres, ne peut qu'édifier ; conseillez-lui seulement de faire ce qu'il pourra pour avoir la tête découverte pendant l'évangile, et durant le Canon de la messe.

Q. — A propos de la communion portée aux malades, quand on n'a pris qu'une seule hostie, que doit-on faire après l'oraison qui suit la communion : *Domine sancte, Pater omnipotens ?* Faut-il immédiatement bénir avec la main et se retirer, ou doit-on réciter le verset *Panem de cœlo* et l'oraison *Deus qui nobis,* puis bénir avec la main ?

R. — Le Rituel résout clairement les deux cas qui peuvent se présenter.

Quand on a achevé l'oraison *Domine sancte,* s'il y a encore une hostie dans le ciboire, le prêtre fait la génuflexion, puis prenant le ciboire il trace avec le Saint-Sacrement un signe de croix sur le malade qu'il bénit, puis retourne à l'église où il